

Rapport n°8

Parc naturel régional de Lorraine  
**Comité Syndical**  
Réunion du 03 octobre 2024

**Rapport du Président**

Vocation 1 : Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités Objectif stratégique 1.1 : Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire Objectif opérationnel 1.1.3 « Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel ».

**Objet** : Lancement de l'actualisation des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) du Parc naturel régional de Lorraine (PnRL) via le programme ABC de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).  
**Soutien à la candidature de la Réserve de Biosphère Moselle Sud (RBMS), ABC des anciens canaux de Moselle Sud.**

Le Parc naturel régional de Lorraine accompagne ses communes et intercommunalités adhérentes dans la préservation de leur patrimoine naturel depuis sa création en 1974.

Le Parc naturel régional de Lorraine est l'inventeur des Atlas communaux (actuellement appelés ABC), concept qu'il a créé en 1993. Ces ABC, ont permis de prendre en compte l'évolution du territoire PnRL dans les processus de révisions de charte du PnRL. En 2024, l'actualisation et la comparaison avec les données anciennes des ABC apparaissent à la fois pertinentes et intéressantes; ceci, notamment dans la perspective de la révision de la Charte 2015-2030.

C'est dans cette optique que le Parc naturel régional de Lorraine souhaite porter un projet d'actualisation des ABC sur l'intégralité de son territoire (183 communes). Cette actualisation comprendra, entre autres, des propositions concrètes à l'échelle des EPCI du territoire. Un volet mobilisation citoyenne est également prévu, permettant la mobilisation et l'adhésion des habitants, des communes, des EPCI et du monde associatif.

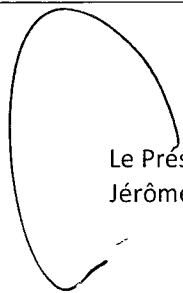
Ce programme ambitieux et novateur en France sera réalisé sur 4 années de 2025 à 2028 en partenariat étroit avec les associations Odonat Grand Est, CPIE de Meuse, Patrimoine de Belles-Forêts-Maison du Clément et la Réserve de Biosphère Moselle Sud.

**S'agissant de la RBMS**, il est à préciser que le PnRL soutient le dépôt d'un dossier complémentaire **ABC des anciens canaux de Moselle sud** autour des canaux de 6 communes mosellanes sur le territoire Parc et 4 communes sur le territoire RBMS hors Parc. Le Parc s'engageant par ailleurs, à former les composantes du tissu associatif local aux techniques d'inventaires naturalistes (à concurrence d'une demi-journée par an par site).

Le lancement de l'actualisation des ABC sur l'intégralité du territoire Parc, nécessitait la réponse à l'appel à projets pour le 16 septembre 2024, ainsi que la validation de conventions et des mandats de représentation de ces structures au Parc avec les associations ODONAT Grand Est, CPIE de Meuse à Bonzée et Patrimoine de Belles-Forêts-Maison du Clément.

*Après en avoir délibéré, il vous est proposé :*

- d'**APPROUVER** le dépôt de candidature au programme ABC de l'OFB permettant l'actualisation des ABC du Pnr Lorraine et de solliciter les subventions correspondantes,
- d'**APPROUVER** les sollicitations financières auprès d'autres partenaires (FEDER) afin de compléter le programme financier de l'OFB,
- d'**APPROUVER** les conventions financières et de collaboration avec les associations Odonat, CPIE de Meuse et Maison du Clément.
- d'**APPROUVER** les mandats de représentation avec les associations Odonat, CPIE de Meuse et Maison du Clément.
- d'**APPROUVER** le soutien à la candidature de la Réserve de Biosphère Moselle Sud au projet ABC des anciens canaux de Moselle sud en complément de la candidature du Parc et en collaboration entre les services de la RBMS et du PnrL.
- d'**AUTORISER** le Président à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.



Le Président  
Jérôme END